

MONTJAVOULT

BULLETIN MUNICIPAL



JUIN 2001 - NUMÉRO 50

SOMMAIRE

- Edito du Maire.....	1
- Le Conseil Municipal.....	2
- Délégués aux différentes commissions.....	3
- Les Associations de Montjavoult.....	4
- Les démarches administratives.....	5
- Allô Allô.....	6

Vie Municipale

- Le budget 2001.....	7
- Assainissement.....	8
- L'Olympes des Vexins.....	8
- Cambriolage de l'atelier communal.....	8
- A propos du terrain de foot.....	9
- Sécurité routière communale.....	9
- Leitmotiv : les nuisances.....	10
- Chiens vagabonds sanctionnés.....	10
- L'Euro : c'est demain.....	11

Carnet du semestre

- Décès.....	13
--------------	----

Montjavoult au quotidien

- Être bien à Montjavoult «la Foire à Tout».....	13
- Musicavoult.....	14
- L'Âge d'Or de Montjavoult	15
- Compte rendu Assemblée générale « Âge d'Or ».....	17
- Associations des Sept Villages du Vexin.....	18
- Promenade dans le passé originel de la commune.....	21

DERNIÈRE MINUTE

La municipalité de MONTJAVOULT
organise en partenariat avec
le Centre Social Rural de Chaumont en Vexin

UN STAGE DE TIR A L'ARC de 2 jours,
les 12 et 13 juillet après-midi de 14 h à 17 h.

Ce stage est réservé aux jeunes à partir de 6 ans.

Les adultes seront aussi les bienvenus.

Les inscriptions sont à faire en mairie au 03 44 49 92 59

EDITO DU MAIRE

Lors du scrutin du 16 mars dernier, à une grande majorité, vous avez élu l'équipe qui vous a été proposée, et nous vous en remercions.

A leur tour, les conseillers municipaux ont bien voulu renouveler mon mandat en m'élisant maire.

Nos actions se situeront dans la digne continuité de celles de l'équipe précédente, qui a su concrétiser les objectifs prévus dès mars 1995.

J'en profite ici pour remercier mes collaborateurs des 6 années passées, lesquels ont su me soutenir dans tous les moments, et en particulier dans les situations délicates, quelquefois même très difficiles... Ils ont su, en mettant au service de la commune, leur temps, leurs compétences et leur dévouement, participer ainsi activement au développement de notre village, et ceci dans tous les domaines.

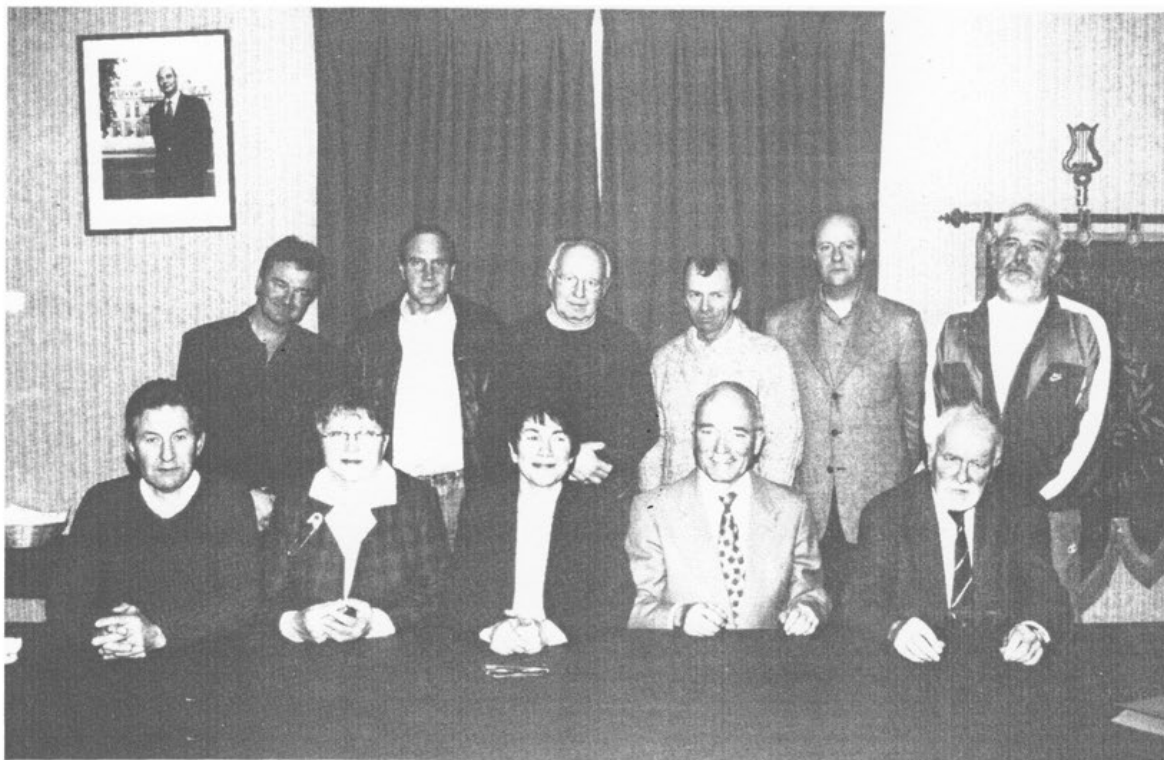
Un exemple de cet élan, est la réalisation de la nouvelle plate forme réservée au foot qui sera mise à disposition de nos jeunes, dans le courant de la deuxième quinzaine de juin ; l'aboutissement de ce projet en est une démonstration concrète, tant au niveau de l'investissement important (236 000 F), que pour l'implication personnelle de certains...

Enfin, abordant ce second mandat fort sereinement, et tout à fait confiante en l'efficacité de notre nouvelle équipe, je vous renouvelle encore mes remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée.

Elisabeth GOURDAIN, Maire

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire : **Elisabeth GOURDAIN**
Premier adjoint : **Danièle HAPIAK**
Deuxième adjoint : **Alain SCHMITT**
Les conseillers : **Francis BIDAN**
Jean-Pierre FAGOT
Guy MERCIER
Bernard DANILLON
Bernard GAUTHIEZ
Jean PELLÉ
Laurent GRISVARD
Robert CHAPUIS



Secrétaire de Mairie : **Béatrice HOUPEAU**

Heures d'ouverture de la Mairie

Le lundi

De 17 h 30 à 19 h

Le jeudi

MAIRIE DE MONTJAVOULT : TEL ET FAX : 03 44 46 92 59

DELEGUES AUX DIFFERENTES COMMISSIONS

<u>APPELS D'OFFRES</u>	J. PELLE F. BIDAN L. GRISVARD E. GOURDAIN		<u>IMPÔTS</u>	Titulaires B. GAUTHIEZ J. PELLE A. SCHMITT D. HAPIAK G. MERCIER E. GOURDAIN C. MEAUDRE	Suppléante G. CHERON R. DUPORT P. RETOT F. CORNETTE C. BIANCHI P. LAROCHE
<u>ASSAINISSEMENT</u>	F. BIDAN B. DANILLON L. GRISVARD J-P. FAGOT A. SCHMITT E. GOURDAIN		<u>LISTE ELECTORALE</u>		B. GAUTHIEZ P. GAUTIER E. GOURDAIN
<u>BATIMENTS COMMUNAUX</u>	F. BIDAN B. DANILLON D. HAPIAK B. GAUTHIEZ E. GOURDAIN		<u>POS</u>		J. PELLE B. DANILLON B. GAUTHIEZ F. BIDAN A. SCHMITT R. CHAPUIS E. GOURDAIN
<u>BULLETINS COMMUNAUX</u>	B. DANILLON A. SCHMITT F. GAUTHIEZ E. GOURDAIN		<u>RPI</u>		D. HAPIAK G. MERCIER E. GOURDAIN
<u>CCAS</u>	R. CHAPUIS D. HAPIAK G. MERCIER E. GOURDAIN	G. GRISVARD F. GAUTHIEZ J. MOISY X. KVALEWSKI	<u>SPORTS ET JEUNESSE</u>		G. MERCIER B. DANILLON D. HAPIAK E. GOURDAIN
<u>COMMUNAUTE DE COMMUNES</u>	J. PELLE E. GOURDAIN	L. GRISVARD A. SCHMITT	<u>SYNDICAT DES EAUX</u>		J-P. FAGOT E. GOURDAIN L. GRISVARD R. CHAPUIS
<u>ELECTRIFICATION</u>	B. GAUTHIEZ A. SCHMITT E. GOURDAIN		<u>VOIRIE</u>		J-P. FAGOT J. PELLE A. SCHMITT L. GRISVARD F. BIDAN E. GOURDAIN

LES ASSOCIATIONS A MONTJAVOULT

- ◆ Association des Trois Semaines.
- ◆ Association des Anciens Combattants de Montjavoult.
- ◆ Association Le Bonheur Dans le Pré.
- ◆ Association des Sept Villages du Vexin.
Boury en Vexin, Hadencourt le Haut Clocher, Montagny,
Montjavoult, Parnes, Serans et Vaudancourt.
- ◆ Association de l'Âge d'Or.
- ◆ Association Être Bien à Montjavoult.
- ◆ Les Amis de la Molière.
- ◆ A.D.A.C.C.
(Association pour le Développement des Activités du Canton
de Chaumont en Vexin)
 : 03 44 49 11 00
 : 03 44 49 99 96
- ◆ GITOISE (chambres d'hôtes)
19, rue Pierre Jacoby – B.P. 822
60008 BEAUVAIS Cedex
 : 03 44 498 16 87

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

<i>PIECE DEMANDEE</i>	<i>OU S'ADRESSER</i>	<i>PIECES A FOURNIR POUR L'OBTENIR</i>
<i>CARTE NATIONALE D'IDENTITE</i> (valable 10 ans)	MAIRIE DU DOMICILE	- 2 Photos sur fond clair - Ancienne carte et extrait d'acte de naissance - 2 Justificatifs différents du domicile (quittances de loyer, factures EDF ou téléphone) - Livret de famille
<i>PASSEPORT</i> (valable 10 ans)	MAIRIE DU DOMICILE	- Livret de famille, carte d'identité ou ancien passeport - Timbre fiscal à 400 F - 2 photos d'identité récentes - 2 justificatifs du domicile
<i>FICHES D'ETAT CIVIL</i> (individuelle ou familiale)	TOUTES MAIRIES	- Livret de famille ou carte d'identité en cours ou extrait de naissance
<i>EXTRAIT DE NAISSANCE</i>	MAIRIE DE NAISSANCE	- Donner nom, prénoms et date de naissance - Joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse
<i>EXTRAIT DE MARIAGE</i>	MAIRIE DU LIEU DE MARIAGE	- Donner nom, prénoms et date de mariage - Joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse
<i>EXTRAIT DE DECES</i>	MAIRIE DU DECES	- Date du décès - Nom et prénoms - Joindre enveloppe timbrée à vos noms et adresse
<i>CERTIFICAT DE CONCUBINAGE</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- Justificatif de l'organisme demandeur - Carte d'identité de chacun - Justificatif du domicile - Présence de 2 témoins
<i>CARTE D'ELECTEUR</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- Inscription avant le 31 décembre - Avoir au moins 18 ans - Pièce d'identité - Justificatif de domicile
<i>CARTE D'INVALIDITE</i>	BUREAU D'AIDE SOCIALE	- Certificat médical réglementaire - 2 photos d'identité récentes - Pièce d'identité – carte d'immatriculation à la sécurité sociale
<i>CERTIFICAT DE NATIONALITE</i>	TOUTES MAIRIES OU TRIBUNAL D'INSTANCE DU DOMICILE	- Carte d'identité
<i>EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE</i>	CASIER NATIONAL, 107 rue de LANDREAU 44079 CEDEX 01	- Fiche d'état civil ou photocopie d'une pièce d'identité - Joindre une enveloppe timbrée
<i>COPIE CONFORME</i>	TOUTES MAIRIES	- Original et copie - (essentiellement les diplômes)
<i>LEGALISATION DE SIGNATURE</i>	MAIRIE DU DOMICILE OU DE LA RESIDENCE	- Apposer la signature en mairie
<i>AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE</i>	MAIRIE DU DOMICILE	- Carte d'identité du parent demandeur - Livret de famille - Carte d'identité du demandeur
<i>CARTE GRISE</i>	SOUS-PREFECTURE DU DEPARTEMENT	

ALLO ! ALLO !

☎ GENDARMERIE (<i>Chaumont en Vexin</i>).....	03 44 49 00 40
☎ POMPIERS (<i>Chaumont en Vexin</i>).....	03 44 49 00 18
☎ HOPITAL DE <i>Chaumont en Vexin</i>	03 44 49 54 54
☎ HOPITAL DE <i>Gisors</i>	02 32 27 76 76
☎ SECURITE SOCIALE (<i>Beauvais</i>).....	03 44 10 10 10
☎ CONSEIL GENERAL (<i>Beauvais</i>).....	03 44 06 60 60
☎ PREFECTURE DE L'OISE (<i>Beauvais</i>).....	03 44 06 12 34
☎ E.D.F. Dépannage (<i>Beauvais</i>).....	03 44 48 59 70
☎ VEXIN THELLE EMPLOI (<i>le matin</i>).....	03 44 49 99 61
☎ EAU S.A.G.A. (<i>Beauvais</i>)	03 44 06 30 32
☎ CENTRE ANTI POISON	01 42 05 63 29
☎ S.N.C.F. (<i>Chaumont en Vexin</i>)	03 44 49 00 32
☎ S.N.C.F. (<i>Gisors</i>)	02 32 55 01 30 02 32 55 22 95
☎ S.N.C.F. (<i>Chars</i>)	01 30 39 72 15

VIE MUNICIPALE

BUDGET 2001

Le budget 2001 est un budget prévisionnel et précoce, voté tôt dans l'année il permet d'engager sans tarder les dépenses et ainsi les réalisations. Les conseillers municipaux ont donc adopté le budget 2001 à l'unanimité. Préoccupation importante des habitants, la fiscalité locale voit ses taux maintenus aux niveaux de 1999 :

- Habitation 4,87%
- Foncière bâti 11,12%
- Foncière non bâti 21,26%
- Professionnelle 8,90%

Le budget proprement dit d'un montant d'environ 2 400 000 F comporte :

- 1 700 000 F de dépenses de fonctionnement.*
- Et le reste en investissement*

L'investissement en 2001 sera aussi affecté à la poursuite de programmes déjà votés :

- Aux travaux de voirie : les caniveaux de la rue du Coudrais (168 000 F)
- Travaux de restauration de l'église (2^{ème} tranche 230 000 F)
- Réfection du préau (70 000 F)
- Etude de la parcelle d'assainissement (90 000 F)
- Equipement de la plate-forme sportive (50 000 F)
- Etude des travaux prévus pour évacuer les grosses rétentions d'eau lors des pluies abondantes au carrefour du Bout du Bois et sur la route départementale du carrefour de la Vierge à la D 195.

ASSAINISSEMENT

Notre village a été le premier du canton en 1994 à étudier l'assainissement du bourg et de ses hameaux. Cette étude précise permet de connaître les schémas possibles d'un assainissement collectif ou semi-collectif qui sera obligatoire en 2005. « *Gouverner c'est prévoir l'avenir* ». Notre commune étant la plus étendue du canton avec ses 1680 hectares, nous nous devons d'anticiper la loi en prévoyant, si nous choisissons le collectif, 6 bassins d'épuration : 1 Bourg et le Vouast étant regroupés pour des raisons de pente, chaque hameau aurait son bassin d'épuration. Cela fait partie des grands travaux que nous devons mener à bien. Heureusement pour les finances de la commune, ces travaux sont subventionnés à 70/80 % selon certaines contraintes. *Entrons dans un futur propre.*

L'OLYMPE DES VEXINS

Situé à 207 mètres d'altitude, c'est bien de notre église qu'il s'agit. L'historique de l'église Saint Martin de Montjavoult, du nom de l'évangéliste des Gaules, remonte très loin, à un sanctuaire au 9^e siècle, puis une église romane au 11^e, complétée au 18^e par une église gothique et renaissance. Si elle fut un lieu de réunion celte, elle est pour nous aujourd'hui le cœur de notre village. Nous nous devons de la transmettre aux futures générations du mieux que nous le pourrons. Dans un rapport publié en 1984 par Bruno Decaris, il est démontré que les travaux de restauration (le chœur, les façades, la nef, le clocher et la tour) auraient coûté à l'époque 2 800 000 F hors taxes (certainement plus du double actuellement), la commune n'en a pas les moyens. Toutefois du fait de son classement au titre de Monument Historique en date du 25 juillet 1913, nous pouvons bénéficier d'importantes subventions (72%). Avec votre soutien nous redonnerons à ce site historique, l'éclat de « Jupiter ».

CAMBRIOLAGE DE L'ATELIER COMMUNAL

Au cours de la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 mai 2001. Jour de l'Ascension, vers 3 heures du matin, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans l'atelier communal. Le système d'alarme ayant fonctionné, l'alerte a pu être donnée, mais néanmoins il a été dérobé la tondeuse auto portée, une tronçonneuse et un taille haie ainsi que la remorque de l'agent communal qui a servi au transport.

Les gendarmes venus rapidement sur les lieux ont relevé les traces et indices, et leur enquête a pu être complétée grâce aux renseignements fournis par des témoins dont l'anonymat sera respecté. Cette fois-ci, l'importance du préjudice subi est limitée grâce au déclenchement du système d'alarme. Ce dernier devra toutefois être modifié ainsi que les dispositifs de fermeture de façon à éviter un nouveau cambriolage.

A PROPOS DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le lundi 9 avril dernier, la municipalité et les membres des commissions concernées ainsi que l'agent communal se sont réunis sur le terrain de football dégradé par les intempéries. Convoqué à cette occasion, monsieur Capot de l'entreprise Lecha, maître d'œuvre, n'a pu que constater le glissement de terrain survenu le long des buttes de soutènement.

Après que les membres du conseil municipal, les plus compétents en la matière, notamment messieurs Francis Bidan et Laurent Grisvard ainsi que monsieur Georges Grisvard très au fait du problème, avaient chacun analysé les causes du dommage, il apparaît qu'aucune malfaçon ne serait à l'origine du glissement, mais que seules, les pluies extraordinairement abondantes depuis plusieurs mois en sont responsables.

Hormis une météorologie plus propice à la stabilisation du terrain, aucun moyen technique satisfaisant ne peut être mis en œuvre pour l'instant. Le choix du site n'est pas remis en cause. Monsieur Capot envisage la possibilité de remettre en état les talus à l'identique si le temps s'améliore, et conseille des plantations adéquates pour maintenir le terrain si la pluviométrie générale doit demeurer à un niveau important.

Il va étudier la possibilité de faire couvrir partiellement par les assurances les travaux de réhabilitation du terrain et établira le devis correspondant.

SECURITE ROUTIERE COMMUNALE

Au mois de mars 2001, une automobiliste de Montjavoult circulait sur la route communale reliant le Vouast à Hérouval (C2). Son véhicule a percuté le poteau EDF, moyenne tension, implanté du côté ouest du C2 à proximité immédiate de la route descendant à Hérouval.

En raison de cet accident hélas corporel, le Maire a réuni les personnes concernées pour prendre les décisions nécessaires, afin de mettre en œuvre dans les meilleurs délais possibles, les moyens de prévention adaptés.

Au cours de la réunion du conseil municipal du 23 mars 2001 il a été décidé de changer de place le pylône dangereux. Cet équipement en béton armé devant être remplacé à l'identique, mais implanté en bordure de la petite route menant au hameau d'Hérouval, l'accord technique de l'EDF a d'abord été donné. Il restait à obtenir l'autorisation du propriétaire du terrain devant supporter cette servitude. Grâce à l'adhésion compréhensive de ce dernier qui a eu l'esprit civique de bien vouloir donner son accord, l'EDF à pied d'œuvre le jeudi 5 avril 2001 a procédé à la mise en place du nouveau poteau, flambant neuf, à l'emplacement prévu. Il est maintenant abrité derrière un talus. Gageons qu'il ne sera plus cause de collision.

Nous remercions l'EDF pour sa célérité et comptons sur sa parole d'enlever très vite l'embase de l'ancien poteau trublion.

LEITMOTIV : LES NUISANCES

Nous espérons qu'après ce bref rappel, les comportements de chacun seront en conformité avec l'arrêté préfectoral, et que nous n'aurons pas à mettre en application l'article 22 :

Les infractions à l'arrêté préfectoral seront poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Depuis le 15/11/1999, un arrêté préfectoral réglemente les bruits de voisinage, dans le département de l'Oise. Ce document est à votre disposition en mairie.

La nuisance la plus redoutée contre laquelle il faut lutter : **le bruit**

- les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter toute gêne pour le voisinage due aux aboiements intempestifs (article 9 de l'arrêté préfectoral).
- sur la voie publique les dispositifs de diffusion sonore (musique, échappements libres, réparations et réglages des moteurs de véhicules ... etc) sont interdits.
- sur la place de l'église les jeux de ballon et les rassemblements bruyants se déroulant tard dans la soirée et jusque dans la nuit sont interdits.
- l'usage d'outils bruyants pour le jardinage (tondeuses) ou le bricolage est limité à certaines heures de la journée (article 7 de l'arrêté préfectoral).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électriques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi	de 8h à 12h et de 13h 30 à 19h 30
Le samedi	de 9h à 12h et de 15h à 19h
Le dimanche et les jours fériés	de 10h à 12h

CHIENS VAGABONDS SANCTIONNÉS

Le meilleur ami de l'homme peut se révéler parfois être son pire ennemi.

De nombreuses plaintes de parents d'élèves ont été reçues en mairie concernant le vagabondage des chiens qui font très peur aux enfants et aussi à certains adultes qui ont déjà été agressés par ces animaux. Cela provoque une psychose et un climat d'insécurité dans la commune.

Après plusieurs rappels infructueux auprès des propriétaires pour les responsabiliser, la mairie verbalisera ces contrevenants lors de la prochaine infraction constatée, et fera capturer ces chiens errants par les forces de l'ordre qui ont été équipées afin d'intervenir immédiatement. Ensuite l'animal sera transféré (à titre onéreux) dans un chenil spécialisé, tous les frais de garde étant à la charge des propriétaires civilement et pénalement responsables.

L'EURO : C'EST DEMAIN

Comment réussir le passage à l'euro en toute simplicité !

Dès maintenant, sans attendre la mise en circulation des pièces et des billets, vous pouvez effectuer des règlements en euros avec votre carte bancaire et votre carnet de chèques en euros.

La plupart des commerçants, administrations ou prestataires de services l'acceptent et commencent même à émettre des factures en euros (EDF depuis janvier 2001, France Telecom en juillet 2001 ...).

Pourquoi commencer à régler dès à présent vos achats avec la nouvelle monnaie ?

C'est pour vous habituer progressivement à rédiger vos chèques avec votre chéquier spécifique en euros, et poursuivre à votre rythme, l'apprentissage de la nouvelle unité monétaire.

Toutefois vous pouvez libeller des chèques en francs jusqu'au 31 décembre 2001, mais à partir du 1^{er} janvier 2002 les commerçants refuseront vos chèques libellés en francs.

Les chèques bancaires émis avant cette date resteront valables pendant un an et huit jours. Toutes vos autorisations de prélèvement en francs passeront automatiquement à l'euro sans effectuer aucune démarche.

L'euro n'a aucune incidence sur votre pouvoir d'achat ! Le passage du franc à l'euro ne change rien à la valeur de vos revenus, ni à celle de vos dépenses : seule l'unité de mesure change.

- ***A partir de mi-décembre 2001***, les banques mettront à votre disposition des sachets de «premiers euros» de 40 pièces d'une valeur de 15,25 EUR, vendus 100 F.
- ***Mise en circulation officielle des pièces et des billets le 1^{er} janvier 2002***. Vous commencerez à régler vos achats avec des pièces et billets en euros. Les commerçants sont invités à rendre la monnaie en euros, même sur un paiement en francs.
- ***Fin du cours légal du franc le 17 février 2002 à minuit***. Les pièces et les billets en francs ne circuleront plus et ne seront plus acceptés chez les commerçants, mais seront encore échangés dans les banques.
- ***Fin de la reprise des francs par les banques le 30 juin 2002***. Après cette date, les pièces et billets ne seront plus repris que par la Banque de France jusqu'en *février 2005 pour les pièces et février 2012 pour les billets*.

PIECES ET BILLETS EN EUROS

PIECES		BILLETS	
1 cent	6 centimes	5 euro	32,80 Francs
2 cents	13 centimes	10 euro	65,60 francs
5 cents	33 centimes	20 euro	131,19 francs
10 cents	66 centimes	50 euro	327,98 francs
20 cents	1,31 francs	100 euro	655,96 francs
50 cents	3,28 francs	200 euro	1 311,91 francs
1 euro	6,56 francs	500 euro	3 279,79 francs
2 euro	13,12 francs		

Si vous souhaitez convertir approximativement en francs un montant en euros, il vous suffit de le diviser par 3, de le multiplier par 2 puis par 10.
Ainsi 45 euros valent 300 francs environ (réellement 295,18 F.)

$$\begin{aligned}
 45 : 3 &= 15 \\
 15 \times 2 &= 30 \\
 30 \times 10 &= 300
 \end{aligned}$$

CARNET DU SEMESTRE

DÉCÈS :

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et à leurs amis. Nous les assurons de notre plus vive sympathie.

Lucien WALLON

Né à Montjavoult le 12 février 1924

est décédé le 11 février 2001 à Buchelay (Yvelines)

Hélène SILBERSTEIN

Née à Paris le 10 mars 1929

est décédée le 17 février 2001 à Montjavoult

MONTJAVOULT AU QUOTIDIEN

ÊTRE BIEN À MONTJAVOULT

L'Association « Être Bien à Montjavoult » vous informe que sa huitième Foire à Tout aura lieu le **2 septembre 2001** en espérant du beau temps comme chaque année et le succès que nous lui connaissons.

Vous pouvez réserver vos emplacements auprès de :

- Monsieur RETOT ☎ : 03 44 49 90 45
- Monsieur BAUDRY ☎ : 03 44 49 92 44

MUSICAVOULT

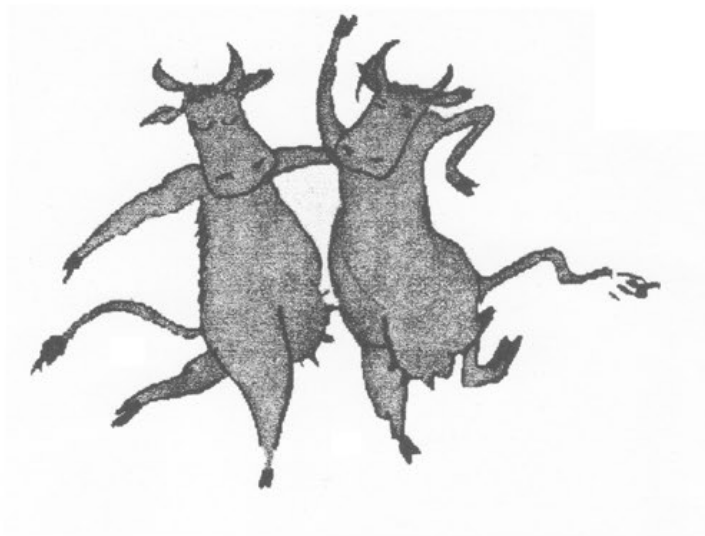
Le samedi 9 juin s'est déroulée la quatrième édition de « Musicavoult ».

La partie classique, qui était prévue à l'église de Montjavoult, s'est repliée à celle de Boury pour céder la place à un mariage, mais un public très chaleureux s'est déplacé pour applaudir les solistes *Laura Catry* (qui devait recevoir le lendemain une mention d'excellence au concours de l'Union Régionale des Ecoles de Musique d'Ile de France !) et *Pierre Journée*, et l'ensemble *Carpe Diem*, impressionnant dans le Requiem de Fauré, qui nous ont offert une fois de plus un concert très émouvant et de grande qualité.

C'était un plaisir de se retrouver ensuite autour d'un verre, musiciens et public ensemble sous l'arbre de la Liberté pour prolonger ce bon moment et chanter encore.

De retour à Montjavoult, dans la cour de l'école, le spectacle était ouvert par un groupe de *Gospel de Gisors*, puis venaient les trois de *Blue Jeans Blues* qui interprétaient des reprises de Rock années 70 : brio et virtuosité, des arrangements très carrés et des interprétations très convaincantes. Ensuite les deux singes musiciens de *Team Laser* investissaient la scène : un grand moment de musique, les guitares battues à coup de fouets livraient des sons inouïs jusqu'alors ! Enfin, le groupe *Belladone*, très inventifs et à la hauteur de ce qui avait précédé, servis par une sono impeccable, nous ont fait oublier le froid de la nuit. C'était un super spectacle, encore mieux que l'année dernière, quoique moins bien que l'année prochaine !

Les organisateurs, l'association *Le bonheur dans le Pré*, remercient tous ceux qui les ont aidés, et les municipalités de Boury et de Montjavoult pour leur soutien matériel et moral, ainsi que le Conseil Régional, et surtout tous ceux qui sont venus, et que nous invitons l'an prochain encore parce que forcément, un jour, il y aura une belle nuit chaude d'été pour Musicavoult !



L'ÂGE D'OR DE MONTJAVOULT

Il y eut un soir, il y eut un matin, c'est alors que Dieu, dans la succession des jours du joli mois de mai de l'An de Grâce 2001, créa le seizième jour. C'était un mercredi et il allait faire beau temps... (presque !)

C'est alors qu'un groupe formé des plus anciens disciples du Mont Jupiter, groupe actuellement connu sous la dénomination du «Club de l'Âge d'Or de Montjavoult» et qui avait décidé de mettre à profit cette nouvelle et belle journée pour jouir d'une petite croisière sur la Seine, se rassembla devant la Mairie du village.

Il était neuf heures et demie. Le soleil faisait des clins d'œil prometteurs parmi quelques espiègles nuages. Tout le monde était joyeux tels des pinsons, toujours souriants et embrassades se mêlant aux ronronnements des moteurs impatients. Soudain l'ordre de la Présidente mit fin aux conciliabules, les effectifs étant au complet, les 27 participants montèrent par groupes de 3 ou 4 dans les voitures. Puis vers 9 h 45 le convoi s'ébranla en bon ordre à destination du port fluvial de Vernon où les attendait le Winner. La route fût courte et le parking facile à trouver.

Eh bien oui, Vernon ! Pas les Andelys comme initialement prévu, et d'où le navire aurait dû croiser jusqu'à Poses près de Rouen, et retour, pour une ballade de 4 heures. Ce contretemps dû à l'importance de la crue de la Seine n'entama néanmoins nullement le moral de la troupe, d'autant que le nouvel itinéraire de Vernon aux Andelys et retour procurait une heure de navigation supplémentaire.

Le bateau était là, tout près et tout prêt à partir, tout l'Âge d'Or réuni étant également prêt, embarqua sans désemparer, accueilli par l'équipage. Voyant de là-haut cette ambiance, les nuages maussades de jalousie voulurent pleurer de dépit. Mais le soleil vigilant décocha quelques rafales de vent sur les nuages noirs de colère, pour les bousculer ; si bien que sur le pont les nombreux embarqués durent bien serrer leurs cols, mais il ne plut point.

Le bateau largua les amarres vers 11 h 15. Chacun écouta avec intérêt les explications de la guide commentant les paysages, la faune, la flore, les belles demeures et monuments ou châteaux anciens ainsi que certains sites particuliers qui défilaient sur les berges.

- Le Château des Tourelles, dernier témoignages de l'époque médiévale (XII^e siècle) constituait la tête de pont d'une petite forteresse érigée en bord de Seine. Son rôle : contrôler et protéger le pont permettant d'accéder à la ville fortifiée de Vernon. Il fut successivement laminerie, tannerie, puis minoterie.
- Des moulins installés sur l'ancien pont ont fonctionné jusqu'au XVII^e siècle. L'un d'entre eux, « Le Vieux Moulin » (XVI – XVII) subsiste côté Vernonnet. Il fut restauré il y a quelques années.
- La maison rose de Gaston Gallimard émerge des rives de la Seine, ses magnifiques arcades, teintées elles aussi de rose, donnent une note d'exotisme dans le décor verdoyant.

- Les écluses de Notre Dame de la Garenne, construites en 1962. La passerelle métallique de cet endroit a été réalisée par Gustave Eiffel avant la mise en œuvre de la construction de ce site constitué de 4 écluses dont les bassins font 185 mètres sur 12 mètres.
- Port Mort où vit l'écrivain André Castellot.
- Puis les ruines du Château Gaillard qui, vues d'un angle différent, se détachant bien sur fond de ciel, paraissent plus majestueuses et plus impressionnantes.

Vers midi, les odeurs montant des cuisines commençaient à exacerber délicatement nos cellules olfactives. Il devint de plus en plus pénible alors de demeurer aussi attentif aux commentaires pourtant forts instructifs de notre guide. Aussi, lorsque bien innocemment le maître d'hôtel demanda si l'apéritif serait pris sur le pont ou plutôt à la salle à manger, une majorité absolue se révéla spontanément par une fuite massive vers l'escalier menant dans le ventre du navire d'où les tentantes odeurs culinaires émanaient. Et chacun de dire que le vent sur le pont était devenu soudain bien frisquet !

Le kir normand fit merveille, autant pour réchauffer le sang que le moral, si bien que l'ambiance déjà très bonne tourna résolument au beau fixe. Le déjeuner fut succulent et tous en parurent ravis.

Au cours du repas, le navire parvenu en aval des Andelys fit demi-tour. On put alors admirer les sites exceptionnels des falaises de craie ainsi que les vestiges du château Gaillard. Les caméscopes et appareils photographiques émirent des crépitements de feux d'artifice. Ce fut splendide.

Le café avait clôturé cette succession d'excellents instants alors que l'heure de remonter près du gaillard d'avant allait sonner, lorsque, annonçant la fin de la trêve d'averses, de très méchants nuages noirs, profitant de l'essoufflement du soleil, se mirent incongrûment à cracher violemment sur le fleuve et la campagne alentour.

Puis plus tard, comme si ce sortilège malfaisant semblait insuffisant, voilà qu'au sortir de l'écluse de Notre Dame de la Garenne, une inopinée et malencontreuse panne de gouvernail obligeait le capitaine à stopper en plein milieu du fleuve !

Vous pensez peut-être que le moral des disciples du Mont Jupiter eut pu être atteint par ces deux mauvais sorts ? Nenni ! Ce serait les bien mal connaître ! Quel bonheur au contraire, de jouer à la belote, à la manille, au jeu des 7 familles et autres jeux de cartes ainsi qu'aux dominos ! En attendant la réparation, à chaque table sa spécialité pour le plaisir de chacun et contre mauvaise fortune bon cœur. Ah ! Quelles bonnes farces que cette violente averse et cette inattendue panne mécanique ! Sans elles la journée n'eût pas été aussi réussie ! Sans compter que la ballade aura duré non pas 4 heures comme prévu initialement, ni même 5 heures comme dans la seconde version, mais presque 6 heures 30.

Ah ! La belle journée ! Pauvre Noé qui ne connaissait ni la belote, ni la manille ! Quarante jours sans cartes, Dieu, quel ennui !

Vive l'Âge d'Or ! Merci à la présidente, madame Grisvard, ainsi qu'à madame Gauthiez, l'organisatrice de cette croisière.

À quand la prochaine ?

L'AGE D'OR DE MONTJAVOULT

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 17 MARS 2001

L'Assemblée convoquée par lettre remise aux adhérents de l'Âge d'Or ouvre ses travaux à la salle multifonctions à 14 H 30.

La présidente, madame Grisvard assistée des membres du comité, expose la situation morale de l'association :

- Compte rendu Général
- Compte rendu financier
- Projet d'activité
- Inscription des nouveaux membres
- Appel de cotisations

La trésorière rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.

A l'issue de l'Assemblée, le bureau de l'association est ainsi constitué :

- | | |
|-------------------|-------------------|
| - Présidente | Rose GRISVARD |
| - Vice-présidente | Rose ZANON |
| - Secrétaire | Monique SCHMITT |
| - Trésorière | Jeannine GOURDAIN |

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 16 H.

**ASSOCIATION DES SEPT VILLAGES DU VEXIN
BOURY – H ADANCOURT LE HAUT CLOCHER – MONTAGNY –
MONTJAVOULT – PARNES – SERANS – VAUDANCOURT**

A. S. V. V., DIX ANS D'EXISTENCE

L'A. S. V. V. (Association des sept villages du Vexin) célèbre ses dix ans d'existence.

Cette association concrétise le jumelage impliquant sept communes du Vexin, d'où l'origine de son nom (Boury, Hadancourt le haut clocher, Montagny, Montjavoult, Parnes, Serans et Vaudancourt) avec une ville du Somerset : NORTH CURRY au sud ouest de la grande ville de Bristol.

Pourquoi avoir créé cette association de jumelage, il y a dix ans déjà ?

A cette époque une généreuse idée germait dans l'esprit de nos dirigeants, à savoir construire une Europe forte, solidaire, garantissant les droits de tous. Aussi dans nos communes, avec des moyens humains et financiers modestes, des élus et non élus ont-ils souhaité contribuer à cette construction européenne incontournable et à une petite échelle, créer des liens amicaux et culturels avec des citoyens de la communauté européenne.

L'Angleterre a été choisie à cause de sa langue.

Qu'on le veuille ou non, la langue anglaise est présente dans tous les domaines : artistiques, culturels, sportifs, scientifiques, économiques et cette énumération est loin d'être exhaustive. Dans l'intérêt des jeunes des sept communes impliquées ; l'Angleterre a été élue comme nation de jumelage, en espérant que de nouveaux liens tangibles se nouent entre jeunes britanniques et français. Après avoir élaboré un solide dossier de motivation adressé au Conseil des Communes et Régions d'Europe, ce dernier a émis l'avis de nous regrouper entre sept communes pour accorder le volume de population avec celui afférent aux autres nations européennes.

Les sept communes ont été choisies en se référant au regroupement pastoral qui existait il y a dix ans.

Après examen minutieux de notre dossier de candidature le Conseil des Communes et Régions d'Europe a retenu la ville de NORTH CURRY comme ville jumelée avec les sept communes précédemment citées.

Ce choix relève d'un souci d'harmonisation des activités pratiquées entre les deux communautés britanniques et françaises.

NORTH CURRY est au cœur d'une région d'élevage et dont l'environnement rappelle notre bocage normand.

Au cours de ces dix années écoulées, les activités de l'A. S. V. V. se sont essentiellement concentrées sur des voyages d'échanges entre North Curry et les Sept Villages du Vexin, sur des rencontres de football et des échanges classes primaires (CM1-CM2). Malheureusement au grand regret des membres de l'association, ces échanges de jeunes scolaires ont été suspendus à cause de la lourdeur d'organisation inhérente à ces échanges.

Ainsi cette année l'A. S. V. V., avait-elle organisé pour le long week-end de l'Ascension, un voyage à North Curry, avec un accueil en familles. Une épizootie de fièvre aphteuse a frappé cruellement la région du Somerset et celle-ci ne sera pas éradiquée avant de longs mois.

Aussi le responsable du comité de jumelage de North Curry a-t-il déconseillé de se rendre dans sa région cette année : nombreuses fermes en quarantaine, routes départementales et communales interdites à la circulation.

D'un commun accord le voyage à North Curry a été reporté à l'année prochaine.

L'A. S. V. V. se doit d'organiser avant la fin 2001 un voyage de remplacement.

Les habitants des sept villages ont souvent manifesté le souhait de visiter la capitale britannique...

L'A. S. V. V. a donc organisé un week-end à Londres les *21 et 22 septembre 2001*. Ce voyage se compose comme suit :

- ❖ Départ en car le samedi matin
- ❖ Traversée par le « shuttle »
- ❖ Déjeuner en Angleterre (compris dans le prix du voyage)
- ❖ Après-midi libre à Londres
- ❖ Dîner et hébergement dans un hôtel (deux ou trois étoiles). Restaurant et hôtel sont compris dans le prix du voyage.
- ❖ Journée de dimanche :
 - Visite de la tour de Londres (possibilité de voir les joyaux de la couronne)
 - Déjeuner libre à Londres
 - L'après-midi sera consacrée à une visite guidée de Londres (durée 2 h 30)
- ❖ Retour dimanche soir tard, dans nos communes.

Si vous êtes intéressé(e)s par ce week-end londonien, vous pouvez découper le coupon ci-dessous et l'adresser à :

Madame Marie-Claude DELACOU

2, rue du Château

Hameau : Le Bout du Bois

60240 MONTJAVOULT

tel : 03 44 49 90 36

Vous pouvez aussi envoyer le coupon d'inscription à la Mairie de votre commune qui se chargera de le faire parvenir à Mme Delacou.

Nous déconseillons aux enfants âgés de moins de six ans de participer à ce voyage à cause de la pénibilité des visites pour de très jeunes enfants.

Si vous jugez notre association utile au développement culturel et amical de votre commune alors venez nombreux la soutenir en participant à ce week-end londonien.

COUPON REPONSE

♦ Prix du voyage 1 400 Francs

Réduction de 50% pour les enfants âgés de moins de 12 ans et dont les communes d'appartenance se sont acquittées de la subvention annuelle 2000. (se renseigner auprès des Mairies.)

Il est rappelé que les candidats au voyage doivent s'acquitter de leur adhésion à l'association (à moins qu'ils ne l'aient déjà fait) afin d'être en règle avec les statuts d'assurance (100 Francs par famille).

NOM

PRENOM

ADRESSE

TELEPHONE : (facultatif)

Nombre de participants au voyage

Je joins un chèque de 200 francs pour réservation.

PROMENADE DANS LE PASSÉ ORIGINEL DE NOTRE COMMUNE

Décrire un village et ses habitants dans leurs occupations journalières c'est évoquer la vie de la communauté dans son animation de tous les jours et les bruits familiers qui l'accompagnent.

Le brassage qui s'accélère avec les années résulte des progrès techniques et de la transformation des méthodes de travail. Des métiers de tradition ancienne sont condamnés, les centres d'activités se déplacent vers les zones industrielles éloignées. Les pertes de populations, le déplacement des centres d'activités réduisent progressivement cette animation avec les années qui passent pour aboutir à cette léthargie du village qu'imagine mal un citadin de passage pris par le charme incontestable qui pourtant s'en dégage.

La transition devient brutale avec la disparition des hommes dont les bras devenaient inutiles et les animaux qui leur étaient indispensables. Nos villages étaient autrefois tout au long du jour, le centre d'une animation incessante et bruyante, va et vient continu d'hommes et d'animaux, entre la ferme et les champs, suivant le rythme impérieux et lent des travaux et des jours.

L'historien Arthur Conte considère que la disparition du cheval peut être considérée comme un événement fondamental de notre XX^e siècle.

Par suite des mutations profondes des techniques agricoles, toutes les activités quelles qu'en soient la forme ou les motivations, artisanat et commerce en tout premier, subissent des transformations radicales dont il faut connaître à la fois l'ampleur, les raisons et les conséquences pour comprendre les changements survenus au cours du siècle dans la société rurale, dans les mentalités et les comportements.

Finalement, la désertification de nos villages est compensée : ceux qui sortent de la région sont remplacés par d'autres, venant combler les vides. Immigrants et émigrants n'ont pas le même visage, la société évolue, le progrès des sciences et techniques entraînent la disparition de certaines activités et des métiers correspondants, d'autres prennent le relais.

Les villages se métamorphosent, on pouvait craindre la désertification, il n'en est rien. Les vastes espaces libres du Vexin tentent les habitants de la région parisienne surpeuplée et *c'est pour le proche avenir la possibilité d'un plus juste équilibre entre la vie urbaine et le monde rural.*

Montjavoult est le village le plus haut de toute l'Ile-de-France. Ses habitations culminent à 207 mètres. Les localités de Courdimanche et les buttes de Montmartre viennent seulement après.

Il est difficile de justifier l'étymologie du site.

Serait-il dû ? :

- Au Mont Jovis, le mont de Jupiter Ammon ? C'est une forme provenant d'un texte tardif du XVI^e siècle, résultat probable de la mauvaise traduction par un clerc du nom du village en latin.

- Au fameux cri de guerre « Montjoie Saint Denis » des comtes du Vexin.

Cette controverse n'est pas encore tranchée par les historiens.

- **VALECOURT** : signification du nom ? Vient de Vallée Courte ; car les maisons sont, en effet, situées dans une vallée très resserrée, à tel point qu'à deux cents mètres de son bord, on ignore la présence du hameau. Des moulins utilisaient la force motrice du Cudron (qui

prend sa source en dehors de notre territoire : à la Fontaine au Diable) pour donner l'impulsion nécessaire aux machines.

- **HEROUVAL** : ce mot est le dérivé de Héronval, c'est à dire, le val, la vallée des hérons ; ces oiseaux recherchent les lieux aquatiques et le Rû d'Hérouval submerge bien souvent en hiver les terrains bas qui avoisinent son cours. Autrefois en 1822 cette localité avait une certaine importance puisqu'elle abritait près du moulin, une filature de coton produisant des mèches de chandelles, qui utilisait les eaux du Rû pour lui procurer la force motrice ; aujourd'hui cette usine est devenue une exploitation agricole.
- **BOUT DU BOIS** : le bout du bois de la Molière. C'est une ancienne seigneurie des Ducs normands, une tourelle du système féodal subsiste encore sur l'emplacement du vieux manoir.
- **BEAUGRENIER** : son sol fertile et peu accidenté donne de bonnes moissons, mais d'après les archives on écrivait Bosc-Garnier, lieu garni de bois, de bosquets et Messieurs Grave et Frion acceptent cette étymologie qui n'a rien d'étrange si l'on songe que dans un temps reculé la terre était couverte de bois et que de nombreuses dénominations accusent la présence de plusieurs bosquets.
- **LE VOUAST** : vient de Bouast, de boue, pays pauvre, dévasté. En effet, il y a un peu moins de cent ans environ les eaux d'infiltration sortant des affleurements et de la glaise délayaient les sables et y devenaient stagnantes.
Certains anciens se souviennent de la tuilerie Lefèvre construite sur l'écart du Vouast. Celle-ci fonctionnait jusqu'en 1936. On retrouve encore sur quelques maisons et bâtiments de la commune des tuiles à l'effigie de cette fabrique.



Montjavoult — La Tuilerie

Émile Lefèvre

- **LE MARAIS** : c'est notre Mont qui fournit au Marais (et au Vouast) les eaux qui donnent lieu aux marécages. De nos jours ces marais sont en partie disparus.

Outre le magnifique et vaste paysage ne pouvant être embrassé totalement que par un regard circulaire, on peut admirer à Montjavoult :

❖ L'église :

- Son très beau portail de style renaissance, (influence italienne), la belle façade sud et le clocher, réalisés vers 1560 par Jean Grappin.
- Sa très belle croix de cimetière placée devant la façade de celle-ci date aussi de cette époque Renaissance.
- Sa tour de plusieurs étages : son amortissement est une calotte en pierre et quelques personnes se posent la question, pourquoi ? Tout simplement parce qu'en 1725 la foudre a abattu la flèche du clocher, et elle ne fut jamais reconstruite faute d'argent.

Sur cette tour à l'angle sud-ouest se trouvait une cabane en planches (qui apparaît sur certaines vieilles cartes postales). C'était une station de télégraphie optique qui correspondait avec le Mont Valérien, éloigné de plus de 55 Km. La hauteur de la butte augmentée de celle de la tour (227m au total) n'aurait pas permis cette communication si la sphéricité de la terre ne se trouvait atténuée par les dépressions de terrain formées par l'Oise et la Seine.

Nouvelle implantation des anciens cimetières près des l'églises.

A partir du IV^e siècle le christianisme conduit les fidèles à se faire enterrer aussi près que possible des l'églises, à l'intérieur même et jusqu'au pied de l'autel. Il faudra attendre un édit de Louis XVI au 18^e siècle pour bannir cette pratique, en vertu d'une hygiène que l'on commençait à redécouvrir.

Première école de Montjavoult.

C'est en 1854, que Montjavoult construisit sa première école qui coûta la somme de 23 000 F de l'époque.

Cette petite exploration, surannée et teintée de nostalgique, du temps passé vous fera peut-être mieux apprécier la chance d'habiter un village tranquille, loin de l'agitation et du bruit, tout en étant malgré tout proche des centres d'activités.

